

# WORKING PAPER

# 1-06

## Les conséquences économiques du choc pétrolier sur l'économie belge

H. Bogaert, F. Bossier, I. Bracke et L. Dobbelaere

Novembre 2005



**Bureau  
fédéral du Plan**

Analyses et prévisions économiques

Avenue des Arts 47-49

B-1000 Bruxelles

Tél.: (02)507.73.11

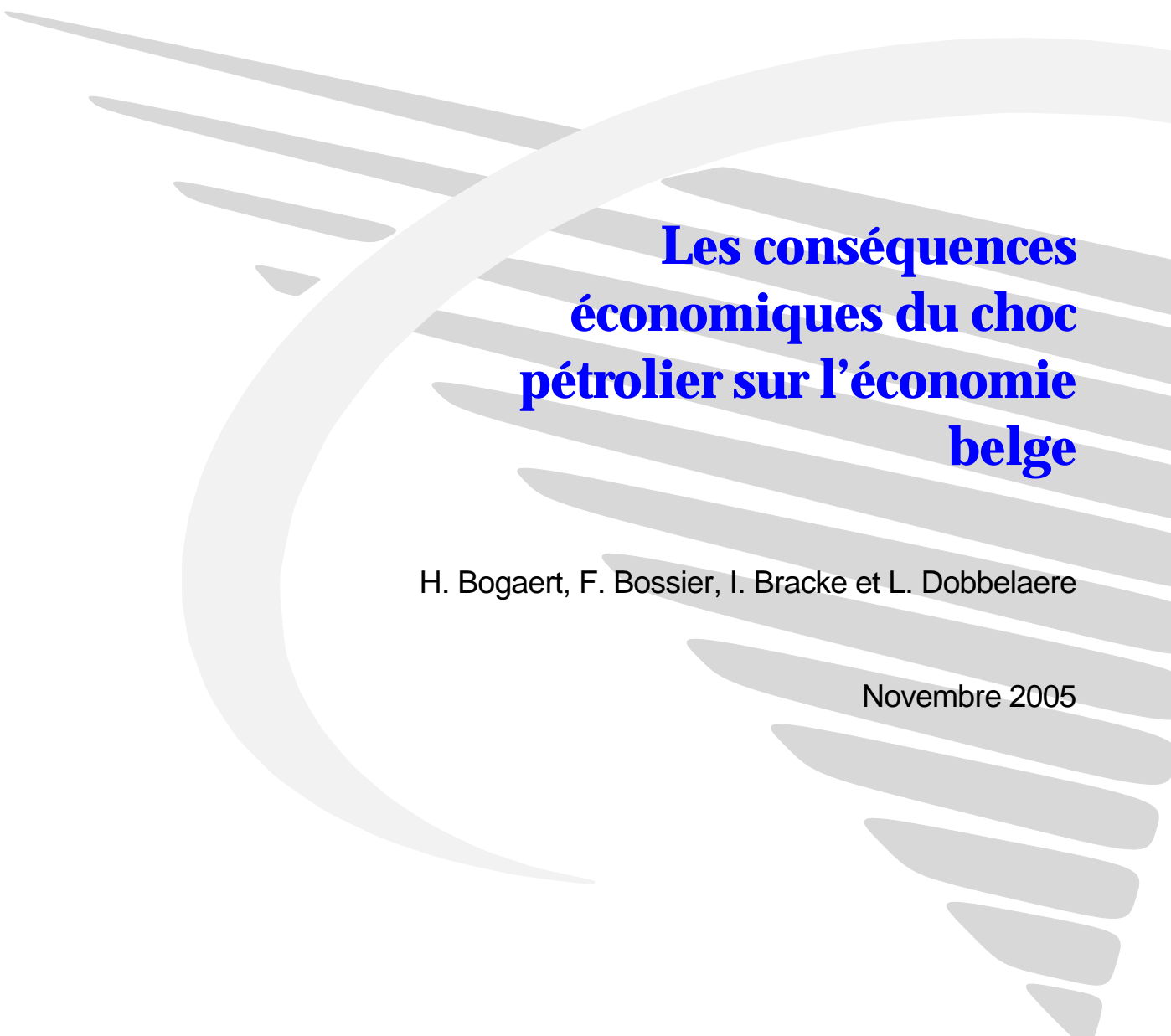
Fax: (02)507.73.73

E-mail: [contact@plan.be](mailto:contact@plan.be)

URL: <http://www.plan.be>

.be





# **Les conséquences économiques du choc pétrolier sur l'économie belge**

H. Bogaert, F. Bossier, I. Bracke et L. Dobbelaere

Novembre 2005





## Le Bureau fédéral du Plan

Le Bureau fédéral du Plan (BFP) est un organisme d'intérêt public.

Le BFP réalise des études sur les questions de politique économique, socio-économique et environnementale.

A cette fin, le BFP rassemble et analyse des données, explore les évolutions plausibles, identifie des alternatives, évalue les conséquences des politiques et formule des propositions.

Son expertise scientifique est mise à la disposition du gouvernement, du parlement, des interlocuteurs sociaux, ainsi que des institutions nationales et internationales.

Le BFP assure à ses travaux une large diffusion. Les résultats de ses recherches sont portés à la connaissance de la collectivité et contribuent au débat démocratique.

## Internet

URL: <http://www.plan.be>

E-mail: [contact@plan.be](mailto:contact@plan.be)

## Publications

Publications récurrentes:

*Les perspectives économiques*

*Le budget économique*

*Le "Short Term Update"*

Planning Papers (les derniers numéros)

*L'objet des "Planning Papers" est de diffuser des travaux d'analyse et de recherche du Bureau fédéral du Plan.*

98 *Réforme de marché dans les industries de réseau en Belgique*  
J. van der Linden - Mai 2005

Working Papers (les derniers numéros)

16-05 *Determinanten van internationale lokalisatie, met toepassing op de Agoriabran-  
ches - Déterminants de la localisation internationale, avec application aux  
secteurs Agoria*

B. Hertveldt, C. Kegels, B. Michel, B. Van den Cruyce, J. Verlinden,  
F. Verschueren - Septembre 2005

17-05 *Monetary Policy, Asset Prices and Economic Growth in the World Econo-  
my over the 1995-2004 Period - A counterfactual simulation with the NIME  
Model*

E. Meyermans, P. Van Brusselen - Decembre 2005

18-05 *MoSES (Model of The Self-Employed pension Scheme) : une modélisation du ré-  
gime de pensions des travailleurs indépendants*

B. Scholtus - Decembre 2005

Reproduction autorisée, sauf à des fins commerciales, moyennant mention de la source.

Editeur responsable:

Henri Bogaert

Dépôt légal: D/2006/7433/2





## Table des matières

I	Introduction	1
II	Analyse macro-économique de l'impact d'un choc pétrolier	3
III	La hausse du prix du pétrole et la facture pétrolière	7
	A. Le prix du pétrole: si élevé que cela?	7
	B. La facture pétrolière et les effets sur la demande mondiale	9
	C. Quelle évolution pour la facture énergétique en Belgique	12
	1. La balance courante	12
	2. Intensité en énergie de l'économie: une baisse significative depuis les années septante	13
	3. Consommation d'énergie des ménages: un choc atténué en 2005	14
IV	Effets sur les prix intérieurs et l'inflation	19
	A. Les effets directs et indirects	19
	1. Effets mécaniques sur les indices de prix	19
	2. Hausse des prix à la consommation en Belgique	19
	3. Inflation belge plus élevée que dans la zone euro?	21
	B. Les effets de second tour de la hausse des prix du pétrole sur les salaires	23
	1. L'indexation des salaires	23
	2. La négociation des salaires hors index	23
V	Impacts réels du choc pétrolier et prévisions pour la Belgique	27
	A. Impacts macroéconomiques d'un choc pétrolier sur l'économie belge	27
	B. Prévisions 2005-2006	31
VI	Conclusions de politique économique	33
	A. Politique macro-économique	33
	B. Politique énergétique	34
	Références	37







## Introduction

La hausse du prix du pétrole a été ces derniers mois un des phénomènes marquants de la vie économique et sociale. Les niveaux atteints aujourd'hui se rapprochent à des records historiques, ce qui, si l'on se réfère aux crises pétrolières des années 70, devrait avoir des conséquences dramatiques sur l'économie: hausse des prix, chute de rentabilité des entreprises, pertes du pouvoir d'achat, chômage, désindustrialisation. Cette perspective est d'autant plus préoccupante que les marchés à terme retiennent des prix élevés dans leurs perspectives. Il s'agit là d'un fait nouveau.

Dans ce papier, nous voudrions examiner les conséquences économiques du choc pétrolier: voir quelles sont les implications théoriques mises en évidence depuis le premier choc pétrolier de 1973; identifier quelles sont les différences structurelles qui distinguent le contexte actuel; examiner, parmi ces différences structurelles les effets sur l'inflation et, en particulier les effets sur l'évolution du coût du travail; évaluer les impacts macroéconomiques et, à la lumière de ceux-ci, les prévisions les plus récentes faites par le Bureau fédéral du Plan, et, enfin, tirer quelques conclusions pour la politique économique.





## Analyse macro-économique de l'impact d'un choc pétrolier

Si on se réfère au cadre d'analyse néo-classique, une hausse des prix du pétrole modifie les prix relatifs, rendant plus onéreuse une ressource rare par rapport aux autres ressources. Cette variation des prix relatifs entraînera plusieurs conséquences. Sur le plan de la production, les entreprises procéderont à une substitution entre facteurs de productions, dont l'énergie. Tout d'abord, une substitution entre types de combustibles, ce qui augmentera la demande pour les autres combustibles et donc leur prix. Ensuite, face à l'augmentation générale du prix de l'énergie, des substitutions seront opérées avec les autres facteurs de production. A l'équilibre, postulé par l'analyse néo-classique, l'économie et le marché du travail sont au plein emploi, mais l'augmentation des prix du pétrole entraîne une réduction de la production globale, sauf si le progrès technologique stimulé par le renchérissement du prix de l'énergie permet de faire des gains compensatoires en termes d'efficacité énergétique.

Du côté de la consommation, les ménages procèdent également à des substitutions en faveur de biens et services dont le contenu en énergie est plus faible. Dans ce domaine, des gains d'efficience peuvent aussi être recherchés, permettant d'amortir la baisse de bien-être ou d'utilité des consommateurs.

Si ce cadre d'analyse est utile pour percevoir ce qui pourrait arriver à long terme dans une situation d'équilibre, à court terme, il faut tenir compte d'un contexte de rigidités technologiques, organisationnelles, comportementales ou institutionnelles qui tendent à écarter l'économie de l'équilibre.

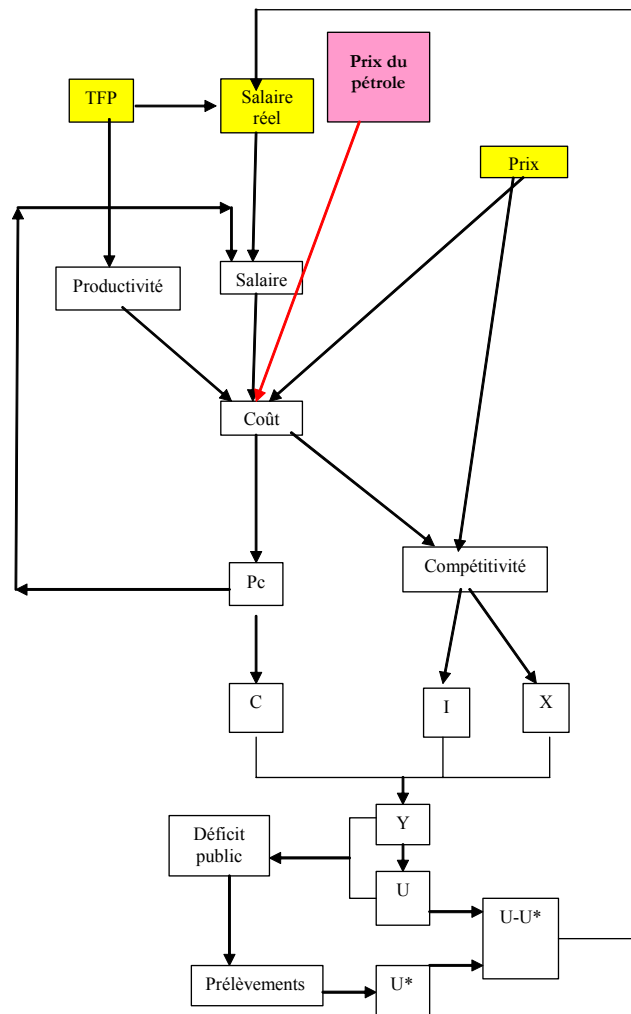
On peut suivre l'impact d'un choc sur le schéma suivant. Dans un premier temps, le prix du pétrole et de l'énergie a pour effet direct d'accroître les prix de la consommation intermédiaire et de la consommation finale. L'augmentation des prix renchérit les prix des biens et services utilisant de l'énergie, ou réduit la marge de profit des producteurs et donc la rentabilité des investissements. En conséquence, le pouvoir d'achat des ménages se contracte, la demande de consommation diminue et entraîne à sa suite l'investissement. Du côté des exportations, la performance dépendra de l'effet du renchérissement du pétrole sur la demande mondiale et en particulier européenne et des marges de rentabilité que les entreprises pourront conserver face à leurs concurrents. La demande globale des pays producteurs de pétrole est relativement peu affectée et le recyclage des recettes pétrolières s'opère en faveur de l'investissement dans les pays à forte croissance et forte rentabilité. La vitesse de diffusion de ce recyclage à travers l'économie mondiale est un facteur essentiel pour soutenir la demande mondiale. L'Europe n'est pas la mieux placée pour bénéficier des retombées de ce processus de recyclage sinon à travers la production de biens d'équipement. Quant aux marges des exportateurs elles dépendront très largement dans un marché européen intégré

de la répercussion différenciée des prix de l'énergie dans la formation des salaires. Dans les années 70, l'indexation totale des salaires en Belgique (sans neutralisation des variations des termes de l'échange résultant du choc pétrolier), contrairement à l'Allemagne par exemple, s'est révélée très dommageable pour l'industrie.

Au total, les différentes composantes de la demande finale diminuent et pèsent sur la croissance du PIB et sur l'emploi. Le ralentissement de la croissance dépendra très largement:

1. de l'intensité énergétique de l'économie nationale mais aussi des biens importés;
2. de l'efficacité et de la direction géographique du recyclage de la facture pétrolière.

**Schéma**



La distribution des revenus réels se fera en faveur des pays producteurs de pétrole et en défaveur des pays importateurs et, en particulier, en défaveur des secteurs nationaux de ceux-ci: ménages, entreprises, état. La répartition de la facture pétrolière sur ces agents dépendra largement des systèmes de taxation et d'allocation et des institutions du marché du travail (indexation en particulier). En effet, si l'indexation, implicite ou explicite, des salaires est totale, les salariés ne paieront pas la facture pétrolière sauf ceux qui perdent leur emploi. Ce seront

les entreprises qui paieront la majeure partie de cette facture. Il s'ensuivra une chute accrue de l'investissement et de la croissance couplée éventuellement à la non rentabilité et à l'obsolescence économique du stock de capital existant et, donc, à une progression plus lente de la productivité.

Dans un second temps, les évolutions des prix, de la rentabilité des entreprises et du chômage exercent des pressions sur la négociation salariale. Deux tendances contradictoires sont en présence: d'une part la hausse des prix pousse les organisations syndicales à vouloir récupérer les pertes de pouvoir d'achat éventuelles si l'indexation est jugée trop faible, d'autre part, la diminution de la rentabilité impose aux entreprises soit des restructurations, soit des baisses de la croissance des salaires réels en dessous du rythme de croissance de la productivité qui lui-même diminue. De plus, la hausse du chômage pèse également sur la négociation.

Ces deux tendances n'opèrent pas à la même vitesse, ce qui peut entraîner des déréglés importants. Le cas de l'économie belge dans les années 70 est à ce sujet exemplaire. L'indexation générale des salaires aux prix à la consommation (sans neutralisation des termes de l'échange) incorporant la hausse des produits énergétiques engendre une spirale inflatoire dans le secteur abrité de la concurrence internationale. La spirale inflatoire par le mécanisme de l'indexation se répercute automatiquement sur les salaires du secteur exposé à la concurrence internationale. Il s'en suit un étranglement progressif des profits et de la rentabilité des entreprises principalement industrielles provoquant au pire faillites ou délocalisations et au mieux une restructuration autour des activités les plus productives.

En outre, dans les années 70, la négociation salariale est basée sur une aspiration de croissance des salaires réels reposant sur les gains élevés de productivité enregistrés dans les années 60. Cette tendance ne s'est plus vérifiée puisque de manière structurelle, elle fut divisée par deux. Mais il a fallu plusieurs années avant que les aspirations salariales ne s'alignent sur la nouvelle tendance de la productivité.

La lenteur de l'ajustement des salaires réels (due à une marge d'ajustement réduite à la seule hausse de la productivité réelle<sup>1</sup>) a eu progressivement des conséquences dramatiques: chômage, récessions et faible croissance qui ont finalement entraîné des dérèglements des finances publiques.

Par la suite, le redressement des finances publiques a nécessité une augmentation de la pression fiscale sur le travail. Au total, les pertes de termes d'échange et la hausse du coin fiscal ont contribué à l'augmentation sans précédent du chômage structurel au sens large (prévisions comprises) et à une diminution du taux d'emploi.

Par ailleurs, durant la période des deux premiers chocs 73-85 et même au-delà, les entreprises et particuliers ont opéré les économies d'énergie indispensables et les substitutions de production notamment entre types d'énergie. Le premier programme d'utilisation rationnelle de l'énergie était ainsi né. Parallèlement, le programme nucléaire prenait son envol.

---

1. En raison de l'indexation automatique des salaires, les entreprises ne peuvent accroître leur part des profits dans la valeur ajoutée qu'à concurrence de l'écart entre la croissance de la productivité et la croissance des salaires hors index.





## La hausse du prix du pétrole et la facture pétrolière

Après avoir identifié le processus de diffusion dans l'économie des chocs pétroliers des années 70, et les dérèglements qu'ils ont occasionnés, voyons à présent quelles sont les différences que présente le choc pétrolier actuel, en particulier sur le plan structurel. On envisagera successivement: la hauteur du choc pétrolier, la facture pétrolière qui doit être absorbée par les pays importateurs de pétrole et recyclée par les pays exportateurs avec les impacts que ceci occasionne sur la croissance européenne, et la facture pétrolière en Belgique influencée elle-même par l'intensité en énergie du PIB.

### A. Le prix du pétrole: si élevé que cela?

Les années 2004 et 2005 auront été marquées par une forte hausse du prix du pétrole brut sur les marchés internationaux. Alors qu'en 2003, le baril de pétrole "Brent" s'est vendu à un prix moyen de 28,8 dollars US, ce prix a atteint une valeur moyenne de 38,2 dollars US en 2004 et des pointes voisines des 70 dollars ont été atteintes en 2005.

Plusieurs facteurs permettent d'expliquer cette forte hausse du prix du brut malgré les efforts systématiques de l'OPEP d'accroître la production (qui reste d'ailleurs toujours supérieure aux quotas):

- la forte hausse de la demande mondiale de pétrole, elle-même liée à la croissance de la demande chinoise (mais la demande a fortement augmenté dans d'autres régions, comme les Etats-Unis et d'autres pays d'Asie);
- la saturation des capacités de raffinage (s'expliquant par l'absence d'investissements dans ce secteur depuis 15 ans);
- l'instabilité politique qui a régné et qui pourrait être encore observée dans certains pays producteurs (Nigéria, Vénézuéla, Irak,...)<sup>1</sup>.

Les prix sur les marchés à termes restent élevés à des échéances de plusieurs années. Ceci est un fait nouveau par rapport à la situation qui prévalait encore il y a 6 mois où on observait plutôt une diminution des cotations sur les marchés à terme.

---

1. A ce facteur d'instabilité politique, s'est ajouté récemment un facteur climatique: les ouragans dans le golfe du Mexique, qui ont entraîné la paralysie pour un temps plus ou moins long des activités d'extraction et de raffinage dans cette région du monde.

Plusieurs éléments y contribuent:

- la perception que la demande restera forte, notamment en Asie;
- la prise de conscience de la diminution des réserves non OPEP – Celles-ci semblent avoir atteint un sommet et commencent à décliner – va de pair avec celle qu’une partie de plus en plus grande de l’approvisionnement en hydrocarbure proviendra de zones géographiques politiquement instables et économiquement risquées, en particulier les pays du Golfe persique. A long terme, les analyses de l’OCDE et de l’IEA montrent une amplification de la dépendance des pays européens, des Etats-Unis et de la Chine vis-à-vis des pays du Golfe. Les risques géopolitiques accentuent ces incertitudes;
- de plus, les investissements en capacité d’extraction et de production dans les pays où les réserves sont abondantes sont limités. L’excédent de capacité de production est faible dans la situation actuelle, ce qui rend les prix du pétrole très volatiles<sup>1</sup>.

Ces éléments étant pris en considération, il est probable que les prix resteront élevés (et pourraient même encore croître) pendant plusieurs années. Si tel est le cas, il devient profitable d’investir dans les capacités d’extraction, l’exploration de réserves nouvelles, dans l’exploitation de réserves plus coûteuses, dans la construction de raffineries et le développement des modes de transport des hydrocarbures. En outre, des prix élevés poussent au développement d’autres sources d’énergie: gaz, schistes bitumeux, charbons, etc... Il n’est donc pas exclu, qu’après quelques années de tels investissements, les prix du pétrole, et de l’énergie en général, ne retombent à des niveaux plus proches de ceux donnés antérieurement pour objectif par le cartel (+/- 30 dollars).

A moyen terme, incertitude et grande volatilité des prix du pétrole sont donc au menu des prévisions macro-économiques.

Toutefois, il faut relativiser la hausse de prix actuelle.

Malgré les niveaux atteints ces derniers mois, le prix du baril de pétrole n’a pas encore rejoint les sommets enregistrés durant les années septante et quatre-vingt.

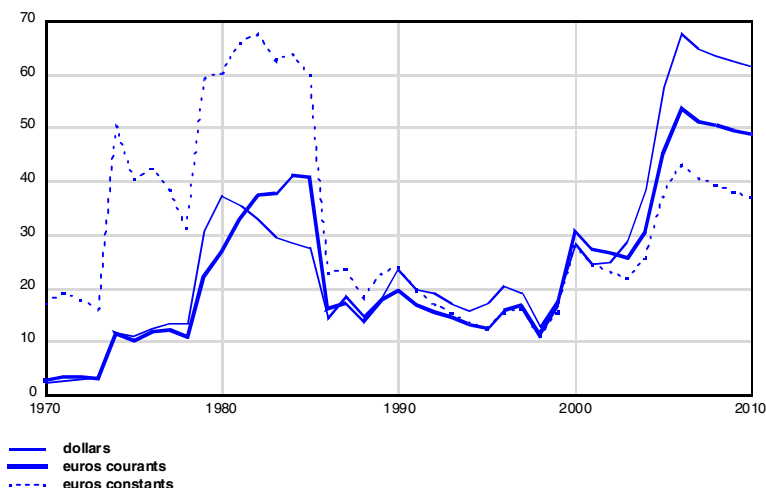
Certes, en dollar, on se situe actuellement bien au-delà du sommet observé au début des années quatre-vingt, ce qui est déjà moins le cas lorsqu’on exprime le prix du baril en euros (voir graphique 1 ci-dessous) et, moins encore, en euros constants (corrigé de l’inflation intérieure européenne- prix en base 1995=100).

Exprimés en euros constants (au prix de 1995), le sommet se situerait, en 1982, avec un prix de plus de 65 euros par baril, ce même prix n’atteignant qu’environ 42 euros en 2006.

---

1. Le niveau de « spare oil production capacity » s’élève à 1,5 million de baril par jour, ce qui est le niveau le plus faible depuis 20 ans.



**GRAPHIQUE 1 - Prix du baril de pétrole en dollar et en euro/baril**

Source: Bureau fédéral du Plan, Datastream.

## B. La facture pétrolière et les effets sur la demande mondiale

La hausse des prix du pétrole a des effets géographiques importants. En particulier, elle provoque des transferts de pouvoir d'achat et d'épargne entre pays importateurs et pays exportateurs de pétrole.

- la réduction du revenu disponible réel des pays importateurs de pétrole a un effet dépressif sur l'activité. Elle dépend de l'intensité énergétique et, en particulier, en combustibles fossiles de chaque pays;
- de plus, si les pays exportateurs recyclent leurs revenus supplémentaires en important des biens provenant des pays importateurs de pétrole, l'activité peut rester soutenue;
- une partie des recettes pétrolières des pays exportateurs (partie sans doute plus importante à court terme) est, néanmoins, recyclée en acquisitions d'actifs de tous types: immobiliers, investissements directs, actifs financiers, etc... dans les pays importateurs. Ceci procure des fonds aux pays qui bénéficient de ces acquisitions et tend à réduire les taux d'intérêt et à augmenter les prix de ces actifs. Cette conséquence, la plus immédiate dans le cas de gros producteurs de pétrole comme les pays du Golfe, peut être géographiquement asymétrique si les placements sont dirigés vers certaines zones en forte croissance et où les perspectives de rentabilité sont élevés.

Quels sont les changements structurels qui peuvent avoir influencé ce processus de recyclage?

- Les besoins et la demande de capitaux semblent importants dans certaines zones comme l'Asie et l'Amérique. Le choc pétrolier est, au départ, un choc de demande, alors que durant les années 70, il s'agissait de chocs d'offre. Durant les années 70, la hausse des prix résulte de décisions unilatérales du cartel alors qu'aujourd'hui, elle résulte de l'augmentation de la demande d'hydrocarbure par les pays émergents.
- Les marchés financiers sont plus ouverts et flexibles que lors des crises précédentes.
- Les opportunités d'investissement peuvent se faire dans un plus grand nombre de pays dans un contexte socio-politique beaucoup moins risqué.

- Il semble y avoir plus d'investissement aux Etats-Unis, en Asie et dans certains pays émergents qu'en Europe en raison de l'absence de perspectives de croissance du marché intérieur européen.  
Cependant, les secteurs producteurs de biens d'équipement, même en Europe, bénéficient indirectement du processus de recyclage. Le bon comportement des exportations allemandes, principalement de biens d'équipement et des secteurs manufacturiers en Allemagne, contraste avec le marasme du marché intérieur.
- La facture pétrolière peut donc en partie être compensée par les effets qu'elle entraîne sur le volume des exportations. De plus, les exportateurs peuvent répercuter la hausse des coûts de leurs inputs dans leur prix, et même au-delà, si la demande est forte.
- Il est difficile d'apprécier de manière directe si le processus de recyclage a eu un effet positif sur l'économie mondiale d'une part, l'économie belge d'autre part. On peut en tous cas observer que la croissance du PIB mondial reste très élevée et que les taux d'intérêt sont très bas, signe d'une certaine abondance d'épargne.

En ce qui concerne la zone euro, les estimations faites grâce à des modèles macro-économétriques permettent d'évaluer l'impact de la hausse du prix du pétrole.

Selon les hypothèses utilisées concernant la longueur du choc pétrolier, le régime de change, les réactions salariales ou budgétaires, les résultats des simulations faites avec les modèles peuvent être assez différents. A titre d'exemple, nous avons repris, ci-dessous, l'estimation faite grâce au modèle de la Commission européenne. Ainsi, pour un doublement du prix du pétrole, la croissance du PIB diminuerait de 1,2 pour cent la première année, 0,6 pour cent la seconde année et 0,3 pour cent la troisième année.

Partant de ces évaluations faites avec le modèle QUEST, on peut calculer l'ampleur des impacts d'une hausse de 1 pour cent du prix du pétrole sur la croissance du PIB et l'inflation de la zone euro après 1, 2 et 3 années.

**TABLEAU 1 - Evaluation des effets de la hausse du prix du pétrole sur la zone euro à partir des résultats du modèle QUEST**

<b>A. Impact pour 1 pour cent de croissance du prix du pétrole à l'année 1</b>				
	Années			
	1	2	3	
Sur la croissance en pour cent				
du PIB	-0,01229	-0,006	-0,00314	
de l'inflation	0,009143	0,009714	-0,00114	
<b>B. Impact de la hausse du prix actuel sur les taux de croissance du PIB et des prix (en pour cent)</b>				
	2004	2005	2006	2007
Croissance du prix du pétrole	20,6	48,1	17,3	-
<i>PIB</i>				
2004	-0,25	-0,12	-0,06	
2005		-0,59	-0,29	-0,15
2006			-0,10	-0,05
Total	-0,25	-0,71	-0,46	-0,21
<i>Inflation</i>				
2004	0,19	0,20	-0,02	
2005		0,4	0,47	-0,05
2006			0,17	-0,02
Total	0,19	0,64	0,61	-0,07

Source: Commission européenne et calculs propres.

L'impact des récentes hausses du prix du pétrole peuvent être calculées sur cette base. La croissance aurait été réduite d'un quart de pour cent en 2004 et serait réduite de 0,7 pour cent en 2005 et 0,5 pour cent en 2006.

Si l'on déduit cet impact de la croissance prévue par la Commission dans sa prévision la plus récente pour la zone euro, la croissance tournerait autour de la croissance potentielle (2 à 2,5 pour cent). L'impact cumulé de la hausse du prix du pétrole de 2004 à 2007 serait de -1,6 pour cent, ce qui n'est pas négligeable et explique sans doute en grande partie la croissance molle que nous connaissons, mais ce n'est pas non plus une catastrophe comme dans les années 70 impliquant une forte augmentation du chômage ou un accroissement difficilement maîtrisable des déficits publics.

Partant des mêmes simulations, on peut évaluer l'impact sur l'inflation. Celle-ci augmenterait de 0,6 pour cent en 2005 et 2006. On constate donc que les effets du choc pétrolier sur l'inflation sont très limités dans la zone euro, ce qui a permis de donner jusqu'ici une orientation très accommodante à la politique monétaire.

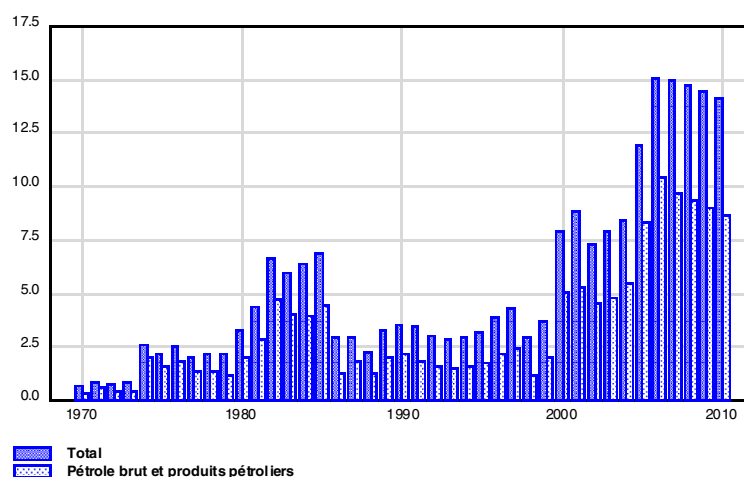
## C. Quelle évolution pour la facture énergétique en Belgique

### 1. La balance courante

L'évolution actuelle des prix de l'énergie sur les marchés internationaux<sup>1</sup> affecte la facture extérieure en énergie supportée par la Belgique. Alors qu'en 2003, le solde (déficit) extérieur net, tous produits énergétiques confondus, atteignait un peu moins de 8 milliards d'euros, la facture s'est élevée à plus de 8,4 milliards en 2004, devrait se rapprocher des 12 milliards en 2005 et pourrait atteindre 15 milliards en 2006 (selon notre dernière projection). En ce qui concerne les seuls produits pétroliers (y compris le pétrole brut), la facture s'alourdirait également, passant de 4,8 milliards d'euros en 2003 à 5,4 milliards en 2004, 8,3 milliards en 2005 et 10,4 milliards en 2006<sup>2</sup>.

Au total, la facture énergétique serait donc, à son sommet de 2006, doublée par rapport à son niveau du deuxième choc pétrolier. Il en va de même pour la facture pétrolière seule (voir le graphique 2).

**GRAPHIQUE 2 - Facture énergétique nette de la Belgique**  
(en milliards d'euros courants)



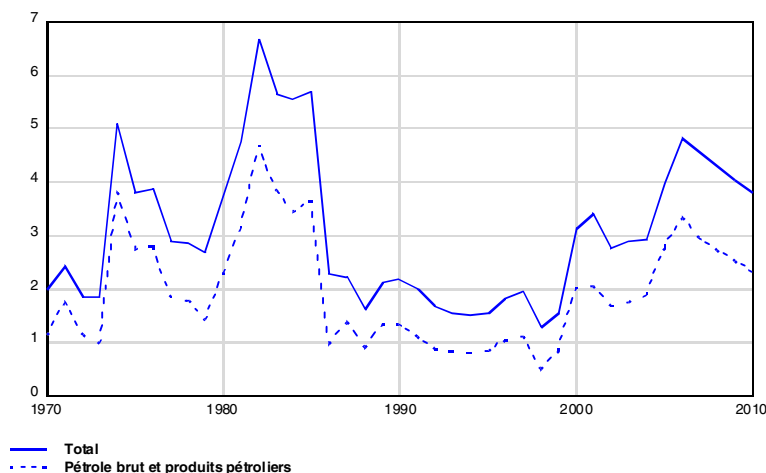
Source : Bureau fédéral du Plan.

L'évolution est toutefois nettement moins alarmante, si l'on exprime ces soldes extérieurs en pour-cent du PIB (graphique 3). Alors qu'au début des années quatre-vingts, le solde extérieur énergétique dépassait l'équivalent de 6,7 pour cent du PIB, ce même solde n'a atteint que l'équivalent de 2,9 pour cent en 2004, puis monterait à 4 pour cent en 2005 et 4,8 pour cent en 2006. On reste donc loin du sommet enregistré en 1982. Il en va de même pour l'ensemble des produits pétroliers (solde de 1,9 pour cent en 2004, 2,8 pour cent en 2005 et 3,3 pour cent en 2006, à comparer à un sommet de 4,7 pour cent en 1982).

1. Il ne s'agit pas seulement du pétrole brut: le prix du charbon a fortement augmenté en 2004 et celui du gaz naturel devrait suivre (prévision d'une hausse de 20 pour cent en 2005 et de 32 pour cent en 2006 pour le prix à l'importation du gaz naturel).
2. La facture en gaz naturel suivrait également une pente ascendante: 2,5 milliards en 2004, 3,1 milliards en 2005, 4,1 milliards en 2006 et 4,8 milliards en 2007 (soit un quasi doublement en l'espace de 3 ans).

Toutes proportions gardées, la hausse de la facture extérieure en énergie ne nous ramène donc pas à la situation des années quatre-vingts. Le prélèvement supplémentaire sur la richesse nationale, découlant de ce nouveau choc reste malgré tout important, atteignant l'équivalent d'environ 1,1 pour cent du PIB entre 2004 et 2005 et 0,8 pour cent supplémentaires de 2005 à 2006.

**GRAPHIQUE 3 - Facture énergétique nette de la Belgique**  
(en pour cent du PIB)



Source: Bureau fédéral du Plan.

## 2. Intensité en énergie de l'économie: une baisse significative depuis les années septante

Un élément important dont il convient de tenir compte lors de l'examen des effets du nouveau choc énergétique pour la Belgique a trait à l'évolution, sur longue période, de l'intensité en énergie du PIB.

On note qu'en l'espace de 33 ans (1970-2003), l'intensité en énergie du PIB, mesurée par le rapport entre la consommation intérieure brute d'énergie (exprimée en millions de tonnes d'équivalent-pétrole) et le PIB à prix constants, s'est réduite de près de 40 pour cent (on passe de l'indice 148 en 1970 à l'indice 93 en 2003).

Cette évolution reflète notamment les restructurations industrielles (baisse de l'importance relative des industries grosses consommatrices d'énergie) et, bien entendu, l'introduction de technologies toujours plus économes en énergie. En projection, la tendance à la baisse de l'intensité en énergie se confirme et est même renforcée par rapport à la période 1981-2004. La forte hausse des prix énergétiques entre 2003 et 2006 n'est évidemment pas étrangère à cette évolution.

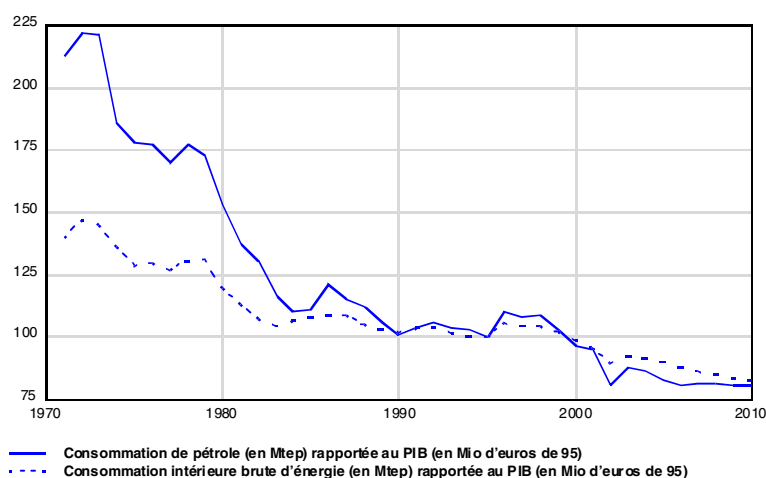
Un phénomène identique peut être observé en ce qui concerne l'évolution de l'intensité en pétrole de l'économie belge. L'ampleur de la baisse<sup>1</sup> est même plus prononcée que dans le cas de l'intensité en énergie, tous produits confondus. De 1970 à 2003, l'intensité en pétrole (mesuré par le rapport entre la consommation intérieure brute de pétrole-exprimée en millions de tep- et le PIB à prix constants)

1. du fait des substitutions entre les produits énergétiques, qui ont favorisé le gaz naturel et l'électricité au détriment du pétrole.

s'est réduit de 60 pour cent, passant de l'indice 217 en 1970 à l'indice 88 en 2003. En d'autre terme, alors qu'il fallait environ 20 kilos d'équivalent pétrole pour 100 euros de PIB en 1970 (aux prix de 1995), il n'en fallait plus que 8,6 kilos d'équivalent pétrole en 2003 et cette proportion se réduirait encore dans l'avenir, puisque l'on passerait à l'indice 72 en 2010, ce qui représente une proportion de 7 kilos d'équivalent pétrole par 100 euros de PIB<sup>1</sup>.

La baisse de l'intensité en énergie -et de l'intensité en pétrole- du PIB traduit à l'évidence une réduction de la dépendance énergétique du pays. On comprend dès lors qu'un nouveau choc pétrolier entraîne des effets moins négatifs sur l'économie qu'auparavant.

**GRAPHIQUE 4 - Consommations d'énergie et de pétrole rapportées au PIB, en Belgique**  
(indices 1995 = 100)



Source: Bureau fédéral du Plan.

### 3. Consommation d'énergie des ménages: un choc atténué en 2005

La consommation d'énergie des ménages est également marquée par des évolutions non négligeables.

Un simple rapport de la consommation d'énergie (et leur consommation de pétrole) au revenu disponible réel des ménages montre que l'"intensité en énergie des ménages", telle que mesurée par ce rapport est en baisse sur la période 1980-2003. Ainsi, le rapport de la consommation d'énergie des ménages à leur revenu réel serait passé de l'indice 120 en 1980 à l'indice 97 en 2003 (baisse de 20 pour cent). (Voir graphique 5).

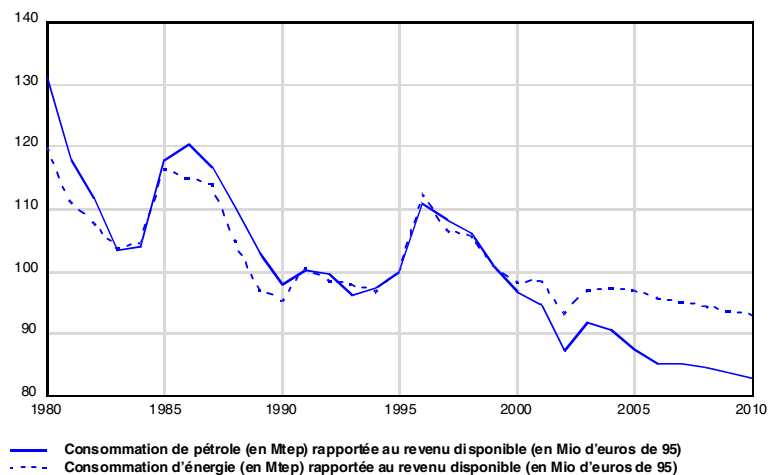
L'évolution de l'intensité en pétrole est encore plus nette, avec une baisse de 30 pour cent sur la période analysée.

On peut donc légitimement penser qu'un nouveau choc pétrolier se traduirait, pour les ménages, par des conséquences moindres qu'à l'aube des années quatre-vingts.

1. Mtep: millions de tonne équivalent pétrole.

Cependant, il est remarquable de constater à quel point les variations de prix tant à la hausse qu'à la baisse ont un impact sur la consommation de pétrole et d'énergie en général. Les chocs des années 70 ont bien entraîné une chute de la consommation en volume rapportée au revenu disponible réel, mais les réductions de prix par la suite ont eu immédiatement pour conséquence une augmentation des volumes consommés. Ce phénomène est nettement moins marqué pour l'industrie où les hausses de prix se traduisent à la fois en augmentation de l'efficacité énergétique de la production et en baisse structurelle de l'intensité énergétique. La concurrence entre entreprises est un élément qui différencie le comportement des entreprises de celui des ménages. Elle pousse à la diminution des coûts énergétiques, c'est-à-dire à adopter les technologies les plus efficaces. Une fois que celles-ci sont adoptées, la concurrence pousse toutes les entreprises à les adopter même si par la suite le prix de l'énergie diminue. La diminution de l'intensité énergétique peut aussi être structurelle en ce sens que: d'une part, les secteurs industriels gourmands en énergie peuvent perdre de leur importance relative, certains allant jusqu'à disparaître (d'autres secteurs, faisant face à un marché en saturation), d'autre part, la tendance à la tertiarisation de l'économie accentue ce phénomène.

**GRAPHIQUE 5 - Consommations de pétrole et d'énergie rapportées au revenu disponible réel**  
(indices 1995 = 100)

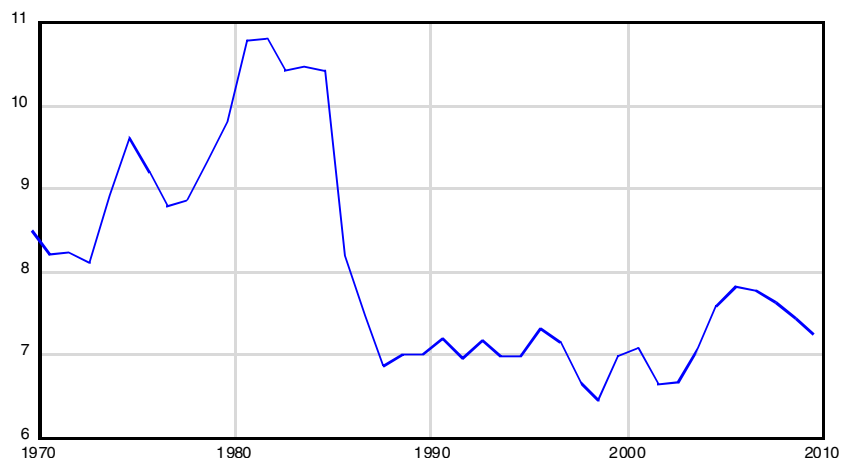


Source: Bureau fédéral du Plan.

Rapportée à la consommation privée totale en valeur, la consommation d'énergie en valeur a atteint un sommet au début des années quatre-vingts (le second choc pétrolier) avec une part dépassant les 10 pour cent du total. On note ensuite une baisse assez nette dans la deuxième moitié des années quatre-vingts et, à la veille du choc actuel, la dépense énergétique ne représente plus que 6,6 pour cent de la consommation totale des ménages. La forte hausse des prix énergétiques, intervenant dès 2004, entraîne un gonflement sensible de la facture énergétique payée par les ménages: celle-ci gagnerait en 3 ans quelques 3,1 milliards, passant de 9,9 milliards en 2003 à 12,2 milliards en 2005 et 13,1 milliards en 2006. Elle atteindrait 14,1 milliards en 2010. En pour cent de la consommation totale, la dépense énergétique gagne près de 1 pour cent entre 2003 et 2005 et s'accroîtrait encore de 0,24 pour cent en 2006 (graphique 5 et tableau 2) pour atteindre 7,8 pour cent. Cette hausse non négligeable reste donc très en deçà de l'accroissement de la dépense énergétique enregistrée dans les années quatre-vingts<sup>1</sup>.

1. marquée, il est vrai, par un quasi quadruplement du prix du baril.

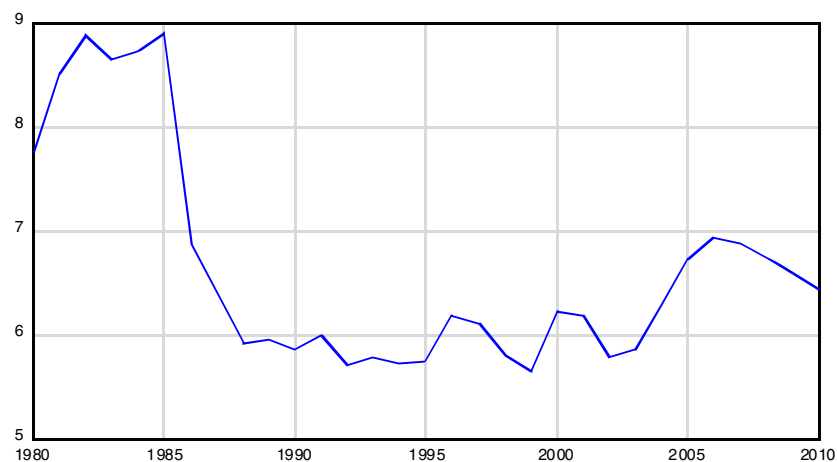
**GRAPHIQUE 6 - Consommations d'énergie des ménages rapportées à leur consommation totale (en pour cent)**



Source: Bureau fédéral du Plan.

Exprimée en pour cent du revenu disponible, la facture énergétique a également connu une chute sensible après 1985; elle serait en hausse significative depuis 2003, passant d'un pourcentage de 5,9 pour cent en 2003 à 6,7 pour cent en 2005 et 6,9 pour cent en 2006 (voir graphique 7 et tableau 2)<sup>1</sup>.

**GRAPHIQUE 7 - Consommations d'énergie des ménages rapportées à leur revenu disponible (en pour cent)**



Source: Bureau fédéral du Plan.

1. Le graphique 7 est donné en nominal.



**TABLEAU 2 - L'énergie dans la consommation finale des ménages et leur revenu disponible**

	1970	1980	1990	2000	2003	2005	2006	2010
1. Milliards d'euros								
- Chauffage	0,73	2,20	1,97	2,94	3,24	4,21	4,65	4,90
- Usages électriques	0,31	1,08	2,14	2,73	2,90	3,09	3,16	3,53
- Carburants	0,41	1,53	2,21	3,84	3,74	4,85	5,28	5,68
- Total	1,46	4,81	6,32	9,51	9,87	12,15	13,10	14,12
2. Parts dans le total de la consommation privée ( <i>en pour cent</i> )								
- Chauffage	4,27	4,47	2,17	2,15	2,17	2,62	2,77	2,50
- Usages électriques	1,83	2,19	2,36	2,00	1,95	1,92	1,88	1,81
- Carburants	2,32	3,12	2,44	2,81	2,51	3,02	3,14	2,91
- Total	8,48	9,78	6,97	6,96	6,64	7,56	7,80	7,22
3. Dépenses d'énergie des ménages rapportées à leur revenu disponible ( <i>en pour cent</i> )								
- Chauffage	-	3,54	1,83	1,93	1,92	2,34	2,47	2,23
- Usages électriques	-	1,73	1,99	1,79	1,72	1,71	1,68	1,61
- Carburants	-	2,47	2,05	2,51	2,22	2,69	2,80	2,59
- Total	-	7,75	5,87	6,23	5,86	6,74	6,94	6,43

Source: Bureau fédéral du Plan.





## Effets sur les prix intérieurs et l'inflation

Grâce aux changements structurels présentés au chapitre précédent, les variations du prix du pétrole ont des répercussions moins importantes aujourd'hui sur les prix et l'inflation. L'élasticité des prix à la consommation vis-à-vis des prix du pétrole est abaissée non seulement grâce à la diminution de l'intensité énergétique mais aussi grâce aux réformes de la formation des salaires qui ont permis d'éviter les effets dits de second tour sur l'inflation.

### A. Les effets directs et indirects

La hausse du prix des combustibles se répercute sur les prix des produits dérivés (essence, gasoil de chauffage,...) et sur les coûts de production des biens et services. Ce sont les effets dits de premier tour.

#### 1. Effets mécaniques sur les indices de prix

L'effet direct du prix des combustibles sur l'indice national des prix à la consommation dépend essentiellement des pondérations de ces produits dans l'indice. Ces pondérations ne sont pas négligeables. Ainsi, on peut calculer que l'augmentation de 10 pour cent du prix du pétrole brut et des produits dont le prix suit celui du pétrole brut (comme le gaz), se traduirait par une augmentation de 0,4 pour cent de l'indice national.

Les carburants (essence et diesel) sont exclus de l'indice santé qui est utilisé légalement dans l'indexation des transferts sociaux et des salaires. Cet indice santé n'augmenterait que de 0,21 pour cent, suite à l'augmentation du pétrole brut de 10 pour cent.

Le contenu direct et indirect en pétrole et en gaz de la consommation privée calculé sur base des tableaux input-output confirme les chiffres donnés auparavant.

#### 2. Hausse des prix à la consommation en Belgique

L'inflation, mesurée sur base de l'indice national des prix à la consommation (INPC), est passée de 1,3 pour cent au premier trimestre 2004 à 3,1 pour cent au troisième trimestre 2005. Cette évolution s'explique principalement par la hausse des prix du pétrole brut. Au début de l'année 2004, le prix du baril de Brent n'at-

teignait en effet que 32 dollars, tandis qu'au troisième trimestre 2005, il s'élevait à 62 dollars. Dans un premier temps, l'influence de l'augmentation des prix du pétrole sur les prix belges est restée relativement limitée grâce à l'appréciation de l'euro, mais durant les trois premiers trimestres 2005, l'euro a perdu du terrain par rapport au dollar.

Selon le budget économique (date de clôture de l'exercice: septembre 2005), "au cours du dernier trimestre 2005, l'inflation devrait continuer à grimper pour atteindre 3,3 pour cent en moyenne. La hausse à un an d'intervalle des prix du pétrole exprimés en euro devrait en effet persister et n'être que partiellement compensée par une réduction temporaire de la facture de mazout des ménages. Les autorités fédérales ont en effet décidé de rembourser, pendant les trois derniers mois de l'année, un montant équivalent à 17,35 pour cent de la facture de mazout des particuliers, pour autant que cette réduction ne fasse pas repasser le prix du gasoil de chauffage sous le seuil de 0,5 euro par litre.

Sur base annuelle, l'inflation en 2005 devrait s'établir à 3 pour cent, contre 2,1 pour cent l'année passée. La ventilation de l'index montre clairement que ce sont surtout les prix de l'énergie qui sont responsables de cette évolution. Sur base des cotations sur les marchés à terme, on ne prévoit pas de baisse du prix du pétrole brut avant la fin de cette année. L'augmentation annuelle en 2005 par rapport à 2004 s'élèverait ainsi à 50 pour cent (57 dollars le baril cette année, contre 38 dollars en 2004). Par ailleurs, la stabilisation, sur base annuelle, de l'euro par rapport au dollar fait en sorte que les fluctuations des prix du pétrole brut en dollar se répercutent totalement sur les prix intérieurs des produits énergétiques.

Les prix des carburants sont également influencés par l'évolution des accises. Durant la période 2005-2007, c'est en principe le "système cliquet" qui est d'application, c'est-à-dire que toute baisse du prix de l'essence ou du diesel à la pompe est compensée à 50 pour cent par une augmentation de l'accise spéciale, augmentation plafonnée sur base annuelle à respectivement 2,8 et 3,5 eurocentimes par litre d'essence et de diesel. Toutefois, les énormes hausses de prix des produits pétroliers ont conduit les autorités à remplacer ce "système cliquet", entre juin et décembre 2005, par un "système cliquet inversé". Selon ce système, l'accise spéciale diminue lorsque les deux conditions suivantes sont remplies:

- (i) les prix à la pompe de l'essence et du diesel dépassent respectivement 1,5 et 1,1 euro par litre;
- (ii) le prix de l'essence ou du diesel augmente<sup>1</sup>.

Après une baisse qui aura duré trois ans, l'inflation sous-jacente<sup>2</sup> est repartie à la hausse depuis le début de l'année 2005, à mesure que la hausse du prix du pétrole se répercute sur les prix des autres biens et services. L'inflation sous-jacente aurait

---

1. Cette année, les hausses maximales des accises pour l'essence et le diesel ont été atteintes respectivement aux mois d'avril et mai. La majeure partie des hausses pour le diesel a été compensée, depuis juillet 2005, par l'application du "système cliquet inversé". Pour 2006, on suppose, d'une part, que les hausses d'accises évoluent de la même façon que cette année et, d'autre part, qu'il n'y aura pas de réduction d'accises (il n'est en effet pas prévu que le système cliquet inversé soit maintenu en 2006).

2. L'inflation sous-jacente reflète la tendance fondamentale des prix. Pour ce faire, l'inflation est épurée de l'impact des changements de prix d'origine administrative et de l'évolution des prix des composantes traditionnellement très volatiles. Le calcul de l'inflation sous-jacente exclut donc les éléments suivants: modifications de la TVA, accises et autres impôts indirects, taxe de circulation, redevance radio-télé, de même que les prix de l'eau, des produits énergétiques, du tabac, des alcools, de la viande et des fruits et légumes frais.

ainsi atteint 1,4 pour cent au premier trimestre et 1,7 pour cent au quatrième trimestre; elle s'établirait, en moyenne annuelle, à 1,5 pour cent en 2005.

En 2006, l'inflation devrait à peine baisser par rapport à 2005 (2,9 pour cent), vu que la moindre contribution des produits énergétiques est compensée par une plus grande contribution de l'inflation sous-jacente, qui devrait poursuivre sa remontée pour atteindre, en moyenne annuelle, 1,8 pour cent. Selon le scénario que nous avons adopté début septembre, le prix du baril de Brent devrait s'infléchir progressivement à partir du deuxième trimestre 2006, pour atteindre 66 dollars à la fin de l'année. Cela représenterait une hausse annuelle moyenne du prix du pétrole brut (tant en dollar qu'en euro) d'environ 17 pour cent. Cette hausse plus modérée qu'en 2005 entraîne une diminution sensible des contributions du mazout et des carburants à l'inflation, mais comme les prix du gaz réagissent avec retard à l'évolution des prix du pétrole, la contribution des produits énergétiques reste considérable.

L'indice santé progresserait quant à lui de 2,2 pour cent, tant en 2005 qu'en 2006. La hausse plus marquée de l'INPC s'explique par la hausse des prix des carburants, qui ne sont pas pris en compte dans le calcul de l'indice santé. Celui-ci progresse néanmoins plus rapidement qu'en 2004 (1,6 pour cent), surtout en raison de la hausse des prix du gaz et du mazout.

L'indice pivot pour le secteur public a été dépassé pour la dernière fois en juillet 2005. Selon les prévisions mensuelles relatives à l'indice santé, le prochain dépassement de l'indice pivot (qui s'élève actuellement à 118,47) devrait se produire en mai 2006. En conséquence, les allocations sociales et les salaires dans la fonction publique devraient être adaptés à l'augmentation du coût de la vie à hauteur de 2 pour cent, respectivement en juin et juillet 2006.<sup>1/2</sup>

### 3. Inflation belge plus élevée que dans la zone euro?

L'inflation, mesuré par l'indice harmonisé (HICP), a augmenté progressivement dans la zone euro pour atteindre 2,5 pour cent en septembre. Cette évolution cache une évolution contrastée de l'inflation sous-jacente et des composantes plus volatiles en particulier les prix de l'énergie.

En effet, tandis que la hausse des prix de l'énergie est forte depuis le début 2004, l'inflation sous-jacente a diminué d'un rythme supérieur à 2 pour cent à la mi-2004 à un rythme de 1,4 pour cent depuis janvier 2005. De plus, il n'y a pas d'indication d'une pression inflationniste à l'avenir ou d'anticipation d'augmentation de l'inflation. C'est aussi le cas pour les coûts salariaux.

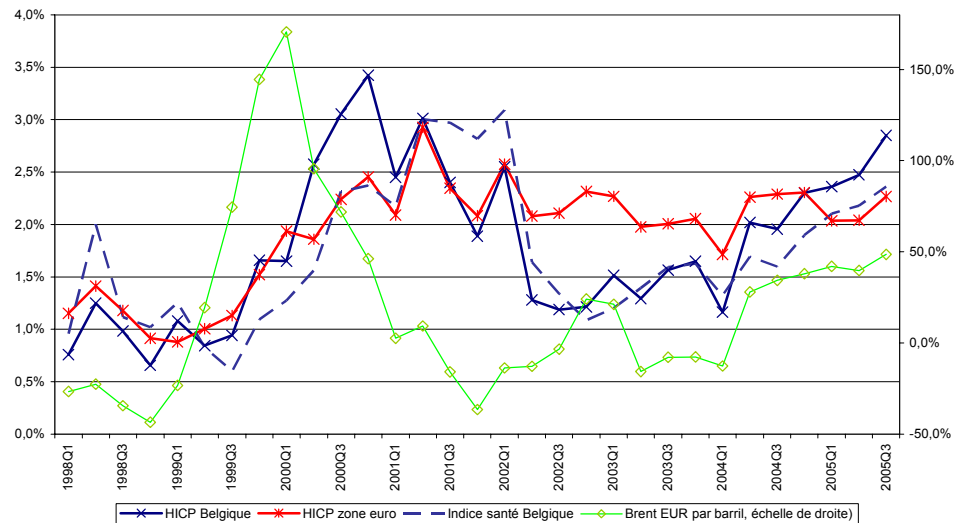
Le commentaire de la section précédente, tiré du Budget économique se basait sur l'indice national des prix à la consommation. Pour différentes raisons qu'il n'est pas utile de commenter ici, la croissance de l'indice des prix à la consommation

- 
1. La loi-programme du 2 janvier 2001 (MB 13.01.2001, art. 24-26) modifie les lois d'août 1971 et de mars 1977 organisant un régime de liaison à l'indice des prix à la consommation. A partir de début 2001, les allocations sociales sont indexées un mois après que l'indice santé lissé (moyenne mobile sur quatre mois) a atteint l'indice pivot. Les modalités d'indexation des salaires de la fonction publique restent inchangées. Ces derniers sont donc adaptés au coût de la vie deux mois après le dépassement de l'indice pivot.
  2. Une révision de ces prévisions paraîtra fin février 2006.

harmonisé est légèrement inférieure à l'indice national. L'inflation dans la zone euro et en Belgique est dès lors plus comparable.

Néanmoins, l'inflation belge est clairement plus sensible aux variations du prix du pétrole, et cela pour deux raisons. D'abord, la part des accises sur les produits énergétiques (qui sont des impôts non proportionnels à la valeur, mais proportionnels à la quantité des produits consommés), est plus faible en Belgique que dans les pays de la zone euro et, en particulier, dans les pays voisins. Cette faible part des accises est surtout attribuable au gasoil de chauffage. Ensuite, le poids des produits énergétiques dans l'indice est plus élevé en Belgique (11 pour cent en Belgique en 2001 contre 9.5 pour cent en zone euro). La sensibilité relative des taux d'inflation peut s'observer dans le graphique suivant. On y constate que l'inflation belge augmente plus rapidement que dans la zone euro lorsque les prix du pétrole augmentent et vice-versa.

**GRAPHIQUE 8 - Inflation et prix du pétrole**  
(taux de croissance annuels)



Source: Bureau fédéral du Plan, Datastream, Eurostat, SPF Economie.

Par contre, l'indice santé, qui subit nettement moins le choc pétrolier, est plus en ligne avec l'inflation dans la zone euro pendant les épisodes où le prix du pétrole varie fortement, c'est-à-dire avant 2001 et après 2003. Par rapport à la zone euro, l'indice santé permet d'éviter les problèmes de compétitivité que provoquent les hausses du prix du pétrole dans une économie où les salaires sont indexés. Si on constate néanmoins des pertes de compétitivité au regard de la loi sur la compétitivité, c'est principalement, comme on le verra ci-après, parce que la loi ne compare la Belgique qu'avec nos trois principaux partenaires et que l'un d'eux procède à des ajustements drastiques des salaires.

## B. Les effets de second tour de la hausse des prix du pétrole sur les salaires

Parmi les effets de l'augmentation des prix du pétrole, les plus immédiats seront ceux qui sont exercés sur les prix et l'inflation. Dans un second temps, les augmentations de prix entraîneront des effets sur les salaires qui eux-mêmes auront des effets sur les prix, etc... L'ampleur de l'augmentation de l'inflation sous-jacente et la rapidité avec laquelle les prix pétroliers entraîneront à la hausse l'inflation dépendent des caractéristiques du modèle de négociation salariale en vigueur dans chaque pays. En Belgique, il s'agit, en particulier, du mécanisme d'indexation et de l'encadrement des négociations du salaire hors index à un niveau interprofessionnel.

### 1. L'indexation des salaires

En Belgique, l'indexation automatique des salaires est généralisée. Depuis 1994, elle porte sur un indice des prix, l'indice santé, dont on a exclu certains produits nocifs comme le tabac ou l'alcool, mais aussi les carburants comme l'essence, le diesel,... Tous les dérivés énergétiques du pétrole ne sont cependant pas exclus et en particulier le gasoil de chauffage. Ainsi, comme cela a été indiqué ci-dessus, une augmentation de 10 pour cent du prix du pétrole brut se traduirait par une augmentation de 0,4 pour cent de l'indice national des prix à la consommation et de 0,21 pour cent de l'indice santé. En d'autres termes, les salariés ne « paient » pas la facture supplémentaire due à l'augmentation du prix du gasoil de chauffage, tandis qu'ils « paient » bien l'augmentation du prix des carburants. Les entreprises, quant à elles, voient leurs coûts salariaux augmenter en fonction de la facture de gasoil des ménages, mais pas en fonction de leur facture de carburants.

Les effets de second tour sur l'inflation sous-jacente dus à la spirale prix-salaires sont donc très largement amoindris grâce à ce mécanisme<sup>1</sup>. C'est une réforme structurelle fondamentale qui a permis aux entreprises belges de faire face aux chocs pétroliers dans un contexte de maintien du mécanisme général d'indexation.

### 2. La négociation des salaires hors index

La négociation salariale proprement dite a lieu tous les 2 ans dans chaque secteur. Elle porte, en principe, sur les salaires hors index. La dernière période s'est terminée en 2004 (2003-2004) et une nouvelle négociation a eu lieu en 2005 pour la période 2005-2006. La question s'est posée en 2005 de savoir si lors de la négociation sur les salaires hors index, les salariés ne tenteraient pas de « rattraper » les pertes de pouvoir d'achat occasionnées par l'écart entre indice-santé et indice des prix à la consommation. Ceci aurait pour effet de dégrader la rentabilité et la compétitivité, pèserait sur leur avenir, et en particulier sur l'investissement et l'exportation et n'apporterait qu'un soutien passager à la consommation. C'est la

1. Le mécanisme d'indexation couplé à la forte composante importée des coûts de production atténuée, sinon casse, les phénomènes d'accélération de l'inflation dus à la formation des anticipations de prix.

raison pour laquelle, la négociation sur le salaire hors index est encadrée par la loi sur la compétitivité qui « impose » une norme de croissance maximum aux salaires.

La norme salariale a réellement été un plafond pour la négociation durant la période 2003-2004 (tableau 3). En effet, la norme maximale fixée en 2002 pour la période 2003-2004 sur base des prévisions d'évolution des salaires dans les trois pays voisins était de 5,4 pour cent. Cette prévision se décomposait en 2,4 pour cent d'augmentation hors index et 3 pour cent d'augmentation de l'index sur 2 années. Ex post, on constate que la hausse de l'index fut à peu près celle qui avait été prévue: 2,9 pour cent, tandis que le salaire négocié n'a augmenté que de 1,2 pour cent soit la moitié de la norme prévue hors index. Si l'on sait que l'évaluation de la « dérive salariale » est en moyenne de 0,5 pour cent par an, on estime que dans un barème donné, il n'y a pas eu d'augmentation hormis celle de l'index. (Le rapport 2005 du Conseil Central de l'Economie donne une évaluation supérieure du salaire hors index qui aurait augmenté de 1,9 pour cent).

Pour la période 2005-2006, la norme maximale a été fixée à 4,5 pour cent, l'indexation prévue était de 3,3 pour cent, ce qui laissait une marge de négociation pour les salaires hors index de 1,2 pour cent.

**TABLEAU 3 - Comparaison de la norme salariale et des réalisations ou prévisions des salaires selon le budget économique et le Rapport du Conseil Central de l'Economie**

	Budget économique (secteur marchand)		Conseil Central de l'Economie (secteur privé)	
	2003-2004	2005-2006	2003-2004	2005-2006
Norme salariale				
Coût salarial horaire nominal	5,4	4,5	5,4	4,5
Indexation prévue	3,0	3,3	3,0	3,3
Norme salariale hors index	2,4	1,2	2,4	1,2
Réalisations/Prévisions				
Indexation	2,9	4,4	2,8	4,3
Salaire hors index	1,2	1,2	1,9	1,0
Réduction de cotisations patronales	-0,2	-0,1	-0,1	-0,1
Coût salarial horaire nominal (1)	4,0	5,5	4,6	5,2
Salaires des trois pays voisins (2)	4,7	3,1	4,7	3,1
Ecart (1) – (2)	-0,7	2,4	-0,1	2,1

Source: Bureau fédéral du Plan, Conseil Central de l'Economie.

Actuellement, l'indexation prévue serait de 4,3 pour cent, en hausse de 1 pour cent principalement pour cause de renchérissement du prix du pétrole. En effet (cfr. supra), l'indice santé subit aussi partiellement les effets de la hausse du prix du pétrole principalement à cause de la présence, dans cet indice, du gasoil de chauffage. En principe, la marge de négociation de 1,2 pour cent se révèle donc largement trop élevée. Selon les nouvelles prévisions d'inflation, on n'aurait, en fait, pu négocier que 0,2 pour cent sur 2 ans ! En tenant compte des résultats des conventions, la hausse des salaires serait de 5,2 pour cent, soit 0,7 pour cent au-dessus de la norme nominale de 4,5 pour cent. Ce dérapage serait de 2,2 pour cent si les salaires étaient indexés à l'indice des prix à la consommation plutôt qu'à



l'indice santé. (Notons que les récentes décisions du gouvernement de réduire les cotisations patronales permettraient de diminuer ce dérapage de 0,3 pour cent).

De toutes façons, il faut constater que nous sommes loin des dérapages inflationnistes des années 70. La diminution de l'intensité énergétique n'est pas seule en cause. Le système de négociation salariale ne répercute plus que très partiellement la hausse du prix de l'énergie dans les salaires. De plus, les augmentations anticipées des salaires réels sont faibles (sinon négatives comme en Allemagne), plus faibles que les augmentations de productivité alors même que les hausses de productivité sont faibles elles-aussi.

Dans les années 70, au contraire, les hausses anticipées de productivité annuelles étaient de l'ordre de 4 pour cent. Ces anticipations qui fondaient les « aspirations » de hausses des salaires, ont été répercutées dans les salaires négociés alors qu'ex post, on a constaté une chute structurelle dans la tendance de la productivité qui était ramenée à +/- 2 pour cent par an.

**TABLEAU 4 - Croissance cumulée des composantes du coût unitaire du travail**  
(nominal en pour cent)

	Salaire/travailleur (1)		Productivité/travailleur (2)		Coût unitaire du travail (3)	
	1999/2004	2003/2004	1999/2004	2003/2004	1999/2004	2003/2004
Zone euro	16,7	4,6	5,3	1,9	10,2	2,7
Belgique	19,2	4,5	7,5	3,1	10,9	1,4
Allemagne	8,3	1,7	5,1	2,1	3,0	-0,4
France	15,4	5,4	6,0	3,2	8,9	2,2
Pays-Bas	29,5	6,4	7,3	3,1	20,7	3,3

Source: AMECO.

(1) Economie totale

(2) PIB à prix constants par personne employée

(3) Economie totale.

Aujourd'hui, l'"aspiration" de hausse des salaires hors index, est basée sur la prévision des salaires des trois pays voisins. Cette prévision est elle-même basée sur les aspirations et les ajustements prévus dans les pays voisins sur base de l'évolution de leur productivité et de leur niveau de chômage. Dans le passé récent, l'Allemagne se singularise en affichant des chiffres systématiquement plus bas que les autres pays pour l'évolution du salaire et de la productivité (tableau 4) et donc pour le coût unitaire du travail. En terme de compétitivité salariale, les gains obtenus par l'Allemagne entre 1999 et 2004 par rapport à la zone euro, ou à la Belgique, sont de l'ordre de 7 pour cent, par rapport aux Pays-Bas de plus de 17 pour cent et par rapport à la France de 6 pour cent (par rapport à l'Italie 14 pour cent). Pour 2004 et 2005, l'augmentation des salaires en Allemagne reste très faible au point que les salaires réels diminuent sous le choc de la hausse des produits pétroliers. Il n'est pas exclu que la rigueur des salaires pour une série de multinationales en Allemagne n'ait conduit à des négociations inférieures à la norme pour des secteurs d'activité en Belgique en 2003-2004. Pour 2005-2006, il est encore trop tôt pour se prononcer définitivement, mais selon les estimations du Conseil Central de l'Economie, l'écart de compétitivité continuerait à se creuser très nettement.

Plusieurs constatations peuvent être faites:

1. Sur la période 2003-2004, les salaires hors index n'ont pratiquement pas augmenté: 1,2 pour cent sur les deux années, soit 0,6 pour cent par an, ce qui correspond à l'estimation usuelle de la dérive salariale.
2. En prévision pour 2005-2006, hors index, les salaires continueraient à progresser de 0.6 pour cent.
3. La croissance des salaires réels par heure (pouvoir d'achat) sur la période 2003-2004 serait de (4,0 pour cent (selon le budget économique) – 3,7 pour cent de l'IPCN) = 0,4 pour cent, tandis que sur la période 2005-2006, elle serait de (5,5 pour cent – 5,9 pour cent) = -0,4 pour cent.

En conclusion, la hausse des salaires a été très limitée. Des dérapages de compétitivité sont cependant attendus. Ils résultent, d'une part de l'impact sur l'indice santé du choc pétrolier qui n'avait pas été anticipé lors de l'établissement de la norme et, d'autre part, de la très faible augmentation des salaires en Allemagne.



## Impacts réels du choc pétrolier et prévisions pour la Belgique

### A. Impacts macroéconomiques d'un choc pétrolier sur l'économie belge

Afin d'évaluer les effets d'un choc pétrolier sur l'économie belge, le Bureau fédéral du Plan a procédé à une simulation du modèle Hermes d'une variation soutenue du prix du pétrole de 20 pour cent accompagnée des effets probables sur l'environnement international pertinents pour l'économie belge<sup>1</sup>.

Notamment parce que l'accroissement de l'indice santé est plus faible que celui de l'indice des prix à la consommation, l'augmentation des prix du pétrole se traduit par une diminution du revenu disponible réel des ménages et cette diminution du pouvoir d'achat mène les ménages à réduire leur consommation. La consommation diminue moins que le revenu, la baisse du taux d'épargne vient amortir la baisse de la consommation. (Cette réduction peut s'expliquer à la fois par la diminution de revenu des ménages qui font face à une contrainte de liquidité et par la réduction de revenu permanent encourue si la hausse du prix du pétrole est perçue comme permanente.)

Le choc pétrolier affecte la consommation de différentes façons en fonction des variations des prix relatifs des biens consommés, et donc de leur contenu en énergie, et en fonction des élasticités prix et revenus de ces biens et services.

La demande d'électricité ne chute que légèrement à court terme, mais au fur et à mesure que le choc est perçu comme permanent l'effet est plus prononcé. La chute de demande pour les transports individuels et les équipements associés est plus abrupte, mais diminue avec le temps, les achats de transports collectifs augmentent par contre.

Le tableau 5 donne les effets sur les prix et les volumes des composantes de la consommation privée pour une variation soutenue du prix du pétrole de 20 pour cent.

---

1. Il faut noter que l'inclusion de modifications de l'environnement international (demande et prix) ne permet pas de retrouver dans les résultats la mesure des effets directs sur les prix indiqués précédemment.

**TABLEAU 5 - Effets du choc pétrolier de 20 pour cent sur les composantes de la consommation privée**  
(prix constants, pourcentage de différence par rapport à un scénario de base sans choc pétrolier)

	t	t+7
<b>Volumes</b>		
Consommation privée totale	-0,25	-0,31
Alimentation, boissons, tabac	-0,14	-0,19
Vêtements et chaussures	-0,91	-0,68
Loisirs, éducation, culture	-0,38	0,35
Combustibles de chauffage	-0,33	-2,04
Electricité	-0,03	-0,71
Achat de services de transport	0,05	0,25
Achat de véhicules	-1,01	-0,44
Carburant	-1,05	-0,26
<b>Prix</b>		
Consommation privée totale	0,27	0,46
Alimentation, boissons, tabac	0,07	0,16
Vêtements et chaussures	0,04	0,20
Loisirs, éducation, culture	0,07	0,17
Combustibles de chauffage	4,43	8,78
Electricité	0,14	2,41
Achat de véhicules	0,06	0,11
Carburant	4,14	4,51
Achat de services de transport	0,09	0,22

Source: Bureau fédéral du Plan.

Le tableau 6 donne les principaux résultats macro-économiques. Selon la simulation, le choc inflatoire sur l'indice santé se transmet aux salaires et aux transferts sociaux qui sont indexés à l'indice santé. Le mécanisme d'indexation tend à limiter la chute du revenu réel des ménages, mais par contre à exercer une pression sur les coûts de production et sur les profits.

**TABLEAU 6 - Principaux effets macro-économiques sur l'économie belge**  
(prix constants, pourcentage de différence par rapport à un scénario de base sans choc pétrolier)

	t	t+7
<b>Demande et production</b>		
Consommation privée	-0,25	-0,32
Formation brute de capital fixe	-0,16	-0,44
Demande totale	-0,18	-0,26
Exportation de biens et services	-0,31	-0,10
Importation de biens et services	-0,32	-0,24
PIB	-0,17	-0,11
<b>Prix</b>		
Consommation privée	0,27	0,46
Indice santé	0,18	0,38
Importations	1,09	0,96
Déflateur du PIB	-0,11	0,04
<b>Emploi et coûts</b>		
Emploi	-0,07	0,02
Coût salarial nominal, par tête (secteur marchand)	0,06	0,04
Coût salarial réel, par tête (secteur marchand)	-0,21	-0,42
<b>Revenus réels</b>		
Revenu disponible réel	-0,31	-0,43
Taux d'excédent brut des sociétés (en points de pour cent)	-0,19	-0,12

Source: Bureau fédéral du Plan.

Néanmoins, c'est surtout la chute de la demande tant intérieure qu'extérieure qui influence négativement les profits et, en conséquence, l'emploi et l'investissement. En conséquence, à moyen terme, les salaires réels tendent progressivement à s'ajuster, les profits à se redresser, si bien que en t+7 l'emploi est revenu à son niveau de départ. Il est intéressant de constater que l'utilisation de l'indice santé ne permet pas à court terme de répartir de manière relativement équilibrée la distribution des revenus entre profits des entreprises et revenus des particuliers. C'est la diminution de la croissance des salaires réels ultérieurs qui aboutit progressivement à ce résultat.

Les changements dans la distribution des revenus ainsi que les changements de prix relatifs affectent aussi les finances publiques (voir tableau 7). Ainsi, les réductions de revenus réels des particuliers et des entreprises se répercutent sur les impôts directs. Néanmoins, en pour cent du PIB, cette réduction est occultée par la réduction plus importante encore du dénominateur, à savoir le PIB. D'une part, le volume du PIB diminue, et, d'autre part, le déflateur du PIB, qui subit le choc de la dégradation des termes de l'échange, diminue de 0,11 pour cent, alors que les revenus salariaux augmentent de 0,18 pour cent sous l'impulsion de l'indice santé. En conséquence, à court terme, les recettes d'impôt direct sur les particuliers ainsi que les cotisations sociales augmentent en pour cent du PIB. Cet effet disparaît à moyen terme, puisque la base taxable et le PIB en valeur se redressent progressivement.

Du côté des impôts indirects, la TVA qui porte sur la valeur des produits pétroliers augmente. Alors que le volume de la consommation en général diminue, les im-

pôts indirects augmentent en pour cent du PIB pour la raison qui vient d'être évoquée et parce que pour ces impôts aussi le jeu des termes d'échange agit en flattant la situation réelle.

Les dépenses en pour cent du PIB subissent principalement l'effet des prix relatifs. Les salaires dans les services publics et les transferts sociaux sont indexés à l'indice santé, alors que le dénominateur, à savoir le PIB en valeur diminue fortement à court terme.

Si on ne tient pas compte de l'effet des prix relatifs, l'effet du choc pétrolier est négatif sur le solde net à financer. Il est beaucoup plus négatif sur les recettes fiscales que sur les dépenses qui supportent essentiellement le coût de la facture énergétique directe pour les services publics et la hausse du chômage.

Au total, le solde net à financer en pour cent du PIB se dégrade tant à court terme qu'à moyen terme.

La hausse de recettes de TVA sur les produits énergétiques apparaît toujours et très rapidement comme une « aubaine » pour les pouvoirs publics. Du point de vue global des finances publiques, cette aubaine est bien nécessaire pour financer des pertes de recettes occasionnées par le choc sur d'autres types d'impôts.

C'est la raison pour laquelle, la Commission européenne et le Conseil ECOFIN ont toujours plaidé pour ne pas réagir par des réductions d'impôt lors de chocs pétroliers.

**TABLEAU 7 - Effets sur les comptes du secteur public**  
(en pour cent du PIB, différence en point de pourcentage par rapport à la base)

	t	t+7
Capacité nette de financement	-0,16	-0,25
Solde primaire	-0,13	-0,16
Recettes	0,09	0,04
Impôts sur le revenu des ménages	0,05	0,00
Cotisations sociales	0,04	0,03
ISOC	-0,05	-0,03
TVA	0,03	0,02
Accises	-0,01	-0,01
Autres revenus	0,02	0,01
Dépenses primaires	0,22	0,20
Consommation publique et investissement <sup>a</sup>	0,12	0,12
Allocations de chômage	0,02	0,01
Transferts de sécurité sociale	0,06	0,06
Autres dépenses primaires	0,02	0,02
Charges d'intérêt	0,03	0,09

a. Y compris les prestations sociales en nature.

Source: Bureau fédéral du Plan.

## B. Prévisions 2005-2006<sup>1</sup>

Par rapport à 2004 et suite au choc pétrolier, l'économie belge doit faire face, en 2005, à un fléchissement de la demande extérieure et, dans une moindre mesure, de la demande intérieure. Il en résulte une réduction de moitié de la croissance du PIB qui atteindrait 1,4 pour cent. De son côté, la demande intérieure ne devrait pas croître de plus de 1,9 pour cent contre 2,6 pour cent en 2004. En effet, vu la faible croissance de l'emploi, et les prix élevés du pétrole, la hausse du pouvoir d'achat des ménages atteindrait à peine 0,9 pour cent. Tout ceci entame la confiance des consommateurs et réduit la croissance de la consommation.

La situation est plus contrastée pour les investissements des entreprises qui font preuve d'un plus grand dynamisme. D'une part, on assiste à un rattrapage de très faibles niveaux d'investissements des années précédentes. D'autre part, la faible croissance des salaires en 2003-2004 a permis un redressement des marges bénéficiaires qui se poursuit malgré les effets du choc pétrolier.

Les finances publiques soutiennent la croissance malgré une apparente pro-cyclicité vu le maintien de l'équilibre budgétaire. En effet, les investissements publics des pouvoirs locaux sont en forte croissance avant les élections communales. De plus, les opérations one shot de ventes d'actifs, qui permettent de combler le déficit cyclique, n'ont pas d'impact sur la demande macro-économique effective.

En 2006, la croissance économique devrait être largement soutenue par la demande intérieure, laquelle devrait progresser de 2,2 pour cent. Les investissements des entreprises restent assez dynamiques (2,9 pour cent, contre 3,9 pour cent en 2005) et la consommation publique retrouve un rythme qui reflète pour l'essentiel la norme de croissance des dépenses publiques de soins de santé. Le revenu disponible des ménages, corrigé pour l'inflation, augmenterait de 2 pour cent. La perte du pouvoir d'achat découlant de l'écart entre l'évolution de l'indice des prix à la consommation et l'indice santé est compensée par la réforme fiscale et par la progression de l'emploi. Cependant, la consommation privée ne progresse pas dans la même mesure (+1,6 pour cent) étant donné que le taux d'épargne des ménages augmente pour atteindre 12,8 pour cent. Cette augmentation marque la fin de la baisse (sur base annuelle) du taux d'épargne des ménages qui soutenait l'activité économique depuis 2002. L'explication de ce renversement de tendance réside dans la confiance des consommateurs, qui devraient rester hésitants face à la situation sur le marché de l'emploi (le taux de chômage ne diminue pas) et aux prix élevés du pétrole. Par ailleurs, comme en 2005, les investissements publics conservent leur dynamisme (+14 pour cent) à l'approche des élections communales de 2006.

---

1. Voir Budget économique de septembre 2005.

**TABLEAU 8 - Résultats de la projection 2005-2010 d'octobre 2005**

	2004	2005	2006	Moyenne 2007-2010
PIB réel	2,6	1,4	2,2	2,2
PIB nominal	4,9	3,8	4,6	4,2
Consommation privée	1,5	1,3	1,6	1,9
Formation brute de capital fixe	4,3	4,5	3,9	2,2
Exportations de biens et services	6,2	2,2	5,1	5,7
Importations de biens et services	6,4	2,8	5,4	5,8
Prix à la consommation	2,5	2,9	2,8	1,8
Emploi	0,6	0,7	0,7	0,8

Source: Bureau fédéral du Plan.





## Conclusions de politique économique

La politique économique peut être abordée sous deux angles: à court/moyen terme les dérèglements macro-économiques des années 70 doivent être évités par des politiques salariales, monétaire et budgétaire appropriées; dans une perspective de long terme, l'augmentation du prix relatif du pétrole et des autres formes d'énergie doivent se traduire en ajustement de la demande et en substitutions de facteurs et de consommation.

### A. Politique macro-économique

Comme on peut le constater tant dans les réalisations que dans les prévisions pour 2005 et 2006, le choc pétrolier a des effets sur la croissance et l'inflation non négligeables, mais loin d'être catastrophiques, comme ce fut le cas dans les années 70.

Il y a à cela plusieurs raisons.

1. Les évolutions structurelles qui ont eu lieu dans l'utilisation de l'énergie, à savoir l'augmentation de l'efficacité énergétique, et en particulier, des produits pétroliers, tant dans la consommation des ménages que des entreprises.
2. Les réformes de la négociation salariale avec principalement: l'adoption de l'indice santé et l'encadrement des salaires par la loi sur la compétitivité.
3. Vraisemblablement, l'ajustement drastique des salaires opéré en Allemagne a eu des effets de contagion en Belgique où les salaires moyens ont manifestement été contraints par les évolutions salariales en Allemagne.
4. En Allemagne, le choc pétrolier s'est principalement traduit par une diminution du pouvoir d'achat des salaires. Cette diminution s'est superposée à la poursuite de la négociation de salaires nominaux très faibles. Il en est résulté que les profits des entreprises sont élevés, les exportations sont fortes, et le marché intérieur est déprimé. Néanmoins, contrairement aux années 70, les entreprises sont dans une bonne situation pour redémarrer en l'absence de choc supplémentaire. Dans une mesure moindre, cette situation prévaut aussi en Belgique.

Du point de vue de la politique macro-économique, à nouveau contrairement aux années 70, la faible inflation sous-jacente qui résulte de l'évolution salariale a permis à la Banque Centrale européenne de poursuivre une politique monétaire très accommodante. De plus, les taux d'intérêt sont assez faibles au niveau mondial. La politique budgétaire des grands Etats membres a été plutôt expansionniste également et pour l'ensemble de la zone euro elle a été neutre: les stabilisateurs automatiques ont joué.

En réponse à l'augmentation du prix du pétrole, le soutien de la consommation privée par les pouvoirs publics et, en particulier, les baisses d'impôts sur les carburants ont été limitées en Europe, les pays respectant en général les recommandations du Conseil ECOFIN.

## B. Politique énergétique

On peut difficilement traiter aujourd'hui de la politique économique à mener en matière énergétique sans placer celle-ci dans le cadre des objectifs de réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES). Ces objectifs ont été lancés à Kyoto et un protocole énonce des objectifs quantitatifs pour les pays signataires et en particulier pour la Belgique: il s'agit de réduire, à l'horizon 2008-2012, les émissions de gaz à effet de serre de 7,5 pour cent par rapport au niveau atteint en 1990.

Selon les "Perspectives économiques à moyen terme" d'avril du Bureau fédéral du Plan, les émissions seraient stabilisées par rapport à 1990 en 2010 avec 144,7 millions de tonnes contre 144,3 en 1990. La modification du prix du pétrole et du gaz intervenue depuis lors permettrait de réduire les émissions en 2010 de 3 millions de tonnes. On voit que l'effet des prix est important mais encore largement insuffisant pour espérer atteindre l'objectif. (Objectif de +/- 133,5 mégatonnes, à ce moment on dépasse donc encore l'objectif de 8 mégatonnes d'équivalent CO<sub>2</sub>).

Les pouvoirs publics belges et européens se doivent également de garantir la sécurité d'approvisionnement énergétique des consommateurs. Dans le contexte politique actuel très instable au Moyen Orient, il est préoccupant de savoir qu'une part de plus en plus grande de l'approvisionnement européen et même mondial proviendra à l'avenir des pays du Golfe. La montée en puissance dans l'économie mondiale d'acteurs très lourds comme la Chine, l'Inde et le sud-est asiatique exerce une forte pression sur les ressources en pétrole et en gaz et accentue encore les risques de rupture d'approvisionnement ou d'augmentation très forte du prix des hydrocarbures.

Enfin, à côté de l'objectif de réduction des émissions de GES, de sécurité des approvisionnements énergétiques, des objectifs traditionnels de croissance et d'emploi doivent être poursuivis. Il faut remarquer à ce sujet que si les prix du pétrole resteront élevés, la réduction de la consommation de pétrole est nécessaire pour sauvegarder la compétitivité et la prospérité économique. Réduire l'intensité en pétrole et en gaz est dans cette perspective un objectif naturel. Cette réduction peut être obtenue sur trois plans:

- une substitution des types d'énergie vers des sources d'énergie renouvelable, le nucléaire ou le charbon;
- une augmentation de l'efficacité énergétique de la production et de la consommation;
- une diminution de la consommation de biens et services plus intensifs en énergie et en particulier en pétrole. Les énergies renouvelables sont encore coûteuses et le potentiel en Belgique semble limité, le nucléaire pose des problèmes de prolifération des armes et de la gestion des déchets, tandis que le charbon qui existe en grande quantité est aussi très polluant;
- La substitution entre types d'énergie ne va pas sans problème.

S'agissant du pétrole, il faut constater que la consommation est concentrée dans les transports où peu de substituts existent actuellement sur une grande échelle. Il faut constater aussi, comme cela est très apparent dans les graphiques 4 et 5, que les diminutions de l'intensité en pétrole sont fortement liées aux augmentations de prix de celui-ci avec un effet cliquet pour le secteur des entreprises où la concurrence joue pour maintenir des coûts et des technologies peu intensives en pétrole sans que l'intensité ne remonte lorsque le prix diminue. Par contre, cet effet cliquet est nettement moins présent dans le secteur des ménages.

Les prix, lorsqu'ils restent élevés durablement, jouent donc un rôle très important s'il s'agit de réduire l'intensité énergétique. L'évolution passée de l'intensité énergétique est négative de 1,35 pour cent par an entre 1971 et 2003, mais, comme on peut le voir au tableau 8, si on se limite à la période postérieure au contre-choc pétrolier de 1986, pour la période 1987-2003, le taux de diminution n'est que de 0,9 pour cent par an.

En projection, la hauteur du prix du pétrole amènerait ce taux de diminution à -2,2 pour cent par an de 2004 à 2010.

**TABLEAU 9 - Intensité énergétique du PIB**  
(taux de croissance annuel moyen en pour cent)

	1971^2003	1987^2003	2004^2010 (2)	2004^2010 (1)
Consommation intérieure brute d'énergie (Mtoe)	1,05	1,29	-0,07	0,87
PIB (prix constants)	2,43	2,25	2,15	2,26
Prix de la consommation d'énergie	4,16	0,86	4,91	2,92
Prix réel de l'énergie	-0,05	-1,18	2,63	1,03
Intensité énergétique du PIB	-1,35	-0,93	-2,22	-1,36

1. Perspectives de mai 2005

2. Perspectives de mai 2005 mises à jour en octobre

Source: Bureau fédéral du Plan.

Par ailleurs, face à l'accroissement des prix de l'énergie, l'instrumentaire de politique économique utilisé pour accroître l'efficacité énergétique pourrait être accentué:

- campagne d'information publique et promotion des audits énergétiques;
- subside ou abattement fiscal pour des investissements d'économie d'énergie;
- permis d'émission et fiscalité sur l'énergie ayant pour effet d'accroître son coût;
- réglementations;
- soutien à la R&D et à la diffusion de ses résultats;
- ouverture des marchés et concurrence qui accroissent la rapidité de diffusion des technologies moins énergivores.

Il y a lieu en tous cas d'éviter les mesures qui ont pour but d'alléger l'impact d'une hausse des prix du pétrole sur le niveau de vie des particuliers et des entreprises et qui aboutissent à en réduire le coût. Au contraire, cet allègement devrait prendre une forme plus générale de réduction de la fiscalité de préférence ciblée sur les bas revenus.

Au total, un prix élevé de l'énergie et, en l'occurrence, du pétrole et du gaz et de leurs dérivés incorporant les taxes est le moyen le plus efficace pour réduire l'intensité énergétique.

Des objectifs ont été énoncés par la Commission européenne. Partant de la constatation que l'intensité énergétique diminuerait tendanciellement de 1,7 pour cent par an selon une projection à politique inchangée, partant aussi de l'examen des gains potentiels en efficacité qui sont économiquement réalisables si tous les coûts externes sont internalisés, la très récente communication de la Commission "Doing more with less" (juin 2005) estime que 20 pour cent de la consommation pourrait être épargnée, ce qui, traduit en objectif annuel, augmenterait les gains d'intensité énergétique à 1,5 pour cent, soit une réduction totale de 3,2 pour cent par an. On doublerait ainsi le rythme tendanciel observé dans le passé.

On peut se demander si pour réaliser de tels objectifs, qui, aux yeux des scientifiques préoccupés par le changement climatique, sont insuffisamment ambitieux, les prix actuels ne sont pas encore trop bas.



## Références

- Brook, A.-M., R. Price, D. Sutherland, N. Westerlund and Ch. André, 2004, "Oil price developments: drivers, economic consequences and policy responses", OECD, Economics Department, Working Paper 412.
- Bureau fédéral du Plan, 2005, "Perspectives Economiques 2005-2010", Avril 2005.
- Bureau fédéral du Plan, 2005, "Prévisions économiques 2006", Budget Economique, Septembre 2005.
- Bureau fédéral du Plan, 2004, "Short Term Update" n° 3.
- European Commission, 2005, "Quarterly Report on the Euro Area", Directorate-General for Economic and Financial Affairs, volume 4, n° 3.
- International Monetary Fund, 2005, "World Economic Outlook" , September 2005.
- International Monetary Fund, 2000, "The Impact of Higher Oil Prices on the Global Economy". Available via the Internet: <http://www.imf.org/external/pubs/ft/oil/2000/oilrep.pdf>
- International Monetary Fund, 2001, "The Macroeconomic Effects of Higher Oil Prices" WP/01/14
- Jimenez-Rodriguez, R., and M. Sanchez, 2004, "Oil Price shocks and Real GDP Growth : Empirical Evidence for some OECD Countries", European Central Bank WP Series n°362.
- OECD, 2004, "Economic Outlook" n° 76.